

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Les inspecteurs du travail dan

ENTACHÉE par des soupçons de corruption et sous le poids du rappel à l'ordre fait par la ministre de tutelle le 30 octobre dernier, leur image n'inspire plus respect et considération au sein de l'opinion. Raison de la sortie, hier au cours d'une conférence de presse, de leur syndicat, le Snat, à la faveur de son 21e anniversaire.

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

ON se rappelle encore qu'au cours d'une réunion, le 30 octobre dernier, la ministre du Travail et de la Lutte contre le chômage, Solange Nguiake-Ayenou avaient prévenu les inspecteurs et contrôleurs du travail qu'ils ne bénéficieraient d'aucune protection de la part de leur hiérarchie en cas de violation de la déontologie. Entachée par des soupçons de corruption, leur image n'inspire plus de la crédibilité au sein de l'opinion. Sur les réseaux sociaux, à la simple évocation d'une inspection spéciale ou générale, chacun y va de son commentaire. "Avec eux, c'est déjà peine perdue", "Faut pas compter sur cette corporation", "Ils sont à la solde de nos employeurs", "Malgré les soucis d'ordre professionnel que je traverse en ce moment, je ne peux pas me diriger vers eux. Ce sont des corrompus !", etc.

Pourtant, la profession comporte en elle un ensemble de valeurs utiles à la fois pour la classe ouvrière, celle des responsables d'entreprises et même pour la société tout entière. La convention n° 81 de l'Organisation internationale du travail (OIT) lui reconnaît trois missions : le contrôle, la conciliation et le conseil. Le Code du travail, dans son article 272, dispose qu'ils assurent "l'exécu-

tion et le contrôle des dispositions législatives, réglementaires et conventionnelles édictées en matière de travail, d'emploi, de sécurité sociale et de santé au travail". On y lit également qu'ils éclairent de leurs conseils et recommandations les employeurs, les organisations professionnelles d'employeurs ou de travailleurs et les administrations publiques. On comprend, donc, aisément la mise en garde de la ministre de tutelle, au regard des missions aussi nobles. "S'il y a quelqu'un pose des actes de nature à semer la confusion dans le fonctionnement de l'administration, il va falloir qu'on le sanctionne", avait prévenu la ministre Solange Nguiake au cours de cette rencontre, sur un air de menace à peine voilée.

À la faveur d'une conférence de presse, hier, 9 novembre 2023, marquant les 21 ans d'existence de leur structure syndicale, Snat (Syndicat national des agents de l'administration du travail), les inspecteurs et contrôleurs du travail ont dit reconnaître les griefs formulés à leur rencontre. "La corruption tant décriée au Gabon, et qui gangrène notre corporation n'existerait pas ou, à tout le moins, n'atteindrait pas cette ampleur si l'État avait mis l'inspecteur du travail à l'abri du besoin, en lui donnant les moyens qu'il mérite pour exercer, comme prescrit par les dispositions de la convention n° 81 de l'OIT sur l'inspection du travail, et bien entendu aussi celles du Code du travail, qui est et reste, par excellence, l'outil principal et indispensable de l'inspecteur du travail", a expliqué, le président, Thierry Mamas-Mavoungou. Selon lui, la restauration et un statut particulier au sein de leur corporation s'imposent. Celle-ci passe également, a-t-il ajouté, par l'allocation aux inspections



Les membres du bureau du Syndicat national des agents de l'administration du travail (Snat) hier au

spéciales, provinciales et départementales des moyens conséquents. Il s'agit notamment de ressources humaines (recrutement), des crédits de fonctionnement, des moyens de locomotion (au moins 100 véhicules, 70 tout-terrain et 6 embarcations dotés de hors-bords), des espaces de travail, etc.

"Il est inadmissible qu'il n'y ait que 33 inspecteurs et contrôleurs du travail dans la province de l'Estuaire pour s'occuper des milliers d'entreprises qui y sont installées. À ce jour, nos effectifs ne permettent pas d'assurer pleinement et efficacement la mission de contrôle (...) Le Snat fonde beaucoup d'espoir sur le Comité pour la transition et la restauration des institutions et sur le gouvernement de la Transition", émet, comme vœu, Thierry Mamas-Mavoungou.

